



**HAL**  
open science

## Master Management public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management public. 2017, Aix-Marseille université - AMU.  
hceres-02028913

**HAL Id: hceres-02028913**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028913>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Master Management public

Aix-Marseille Université (AMU)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Le master *Management public*, mis en place par l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT) en 2008, réunit trois parcours permettant de former des managers capables de travailler à la fois dans le secteur public (administrations, collectivités territoriales, secteur sanitaire et social) et dans des entreprises œuvrant en lien avec ces organisations. Les enseignements dispensés visent à maîtriser les méthodes de management et les outils de gestion adaptés au contexte particulier des organisations publiques. En première année (M1), trois parcours sont proposés : *Management des administrations publiques et des territoires* (MAPT), *Management public environnemental* (MPE) et *Management public des établissements sanitaires et sociaux* (MPESS). Ces trois parcours débouchent sur 7 spécialités différentes en deuxième année (M2). Certaines ne peuvent être choisies que dans le cadre d'un seul parcours, d'autres peuvent être choisies par des étudiants issus de parcours différents en première année. Ainsi les *spécialités Droit et management publics des collectivités territoriales* et *Management des administrations publiques* sont ouvertes aux étudiants des parcours MPE et MAPT. En revanche la spécialité *Marketing et communication publics* est propre au parcours (MAPT), les spécialités *Management de la qualité* (subdivisée en deux sous-spécialités) et *Management euro-méditerranéen et développement durable* sont propres au parcours (MPE), et enfin la spécialité *Gestion des établissements sanitaires et sociaux* est spécifique au parcours (MPESS).

Le master accueille des publics en formation initiale, formation continue et contrat de professionnalisation. Deux principaux sites d'enseignement existent : Aix-en-Provence et Marseille. Une formation anglophone délocalisée en management public a également été ouverte au Bahreïn en 2015. La formation s'appuie, au niveau de la recherche, sur le Centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille (CERGAM), et au niveau professionnel elle est adossée à la chaire « Attractivité et nouveau marketing territorial » mise en place avec une vingtaine de collectivités territoriales.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs sont clairs : il s'agit de former les futurs managers des services publics et territoriaux. Les enseignements dispensés sont en cohérence avec les objectifs de la formation (appréhension des valeurs propres au service public, de la notion d'usager, du contexte juridique spécifique...) et les différentes spécialités de la deuxième année du master (contrôle de gestion, management des organisations, diagnostic financier, marketing et communication, gestion des ressources humaines...). Les connaissances et compétences à acquérir sont clairement identifiées. Les métiers possibles sont variés et en lien étroit avec le master : administrateur, cadre de la fonction publique, gestionnaire/manager d'une organisation publique ou privée, chargé de mission, chargé d'études... mais aussi chercheur en management public.

Organisation
<p>Le fait que le master soit porté par une composante dédiée au management des affaires publiques, avec une équipe d'enseignant-chercheurs qui se consacre à l'étude de cette thématique, donne <i>a priori</i> une très grande cohérence d'ensemble.</p> <p>Une volonté existe ainsi de proposer un M1 avec un tronc commun pour les trois parcours et des options (à choisir dès le semestre 1), permettant ensuite à l'étudiant de s'orienter vers une des 7 spécialités en M2. Toutefois on peine à voir, dans la présentation du dossier d'autoévaluation de l'établissement (plusieurs tableaux et schémas ne sont pas toujours très explicites), comment s'articulent réellement ce tronc commun et ces spécialités. On a plutôt le sentiment que le M1 est déjà segmenté en fonction des destinations des étudiants en M2.</p> <p>Un stage de fin d'année est obligatoire sur les deux ans. Les étudiants ont également la possibilité de réaliser un stage optionnel à raison de 2 jours par semaine dès le mois de novembre mais on ne sait pas comment cette option se concrétise réellement au niveau du calendrier des cours et ce que font les autres étudiants qui ne choisissent pas cette option. Notons enfin que la spécialité Management des administrations publiques a été ouverte au Bahreïn depuis 2015, dans une version anglophone, en partenariat avec le <i>Bahreïn Institute of Public Administration</i> (BIPA) et l'Ecole Nationale d'Administration (ENA). L'équipe pédagogique est apparemment composée majoritairement d'enseignants-chercheurs d'Aix-Marseille Université (AMU), mais nous ne disposons pas d'information précise sur ce point. On ne sait pas non plus comment est organisée cette formation (format, modalités pédagogiques...).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Par rapport à l'offre de formation d'AMU, on note un chevauchement possible avec le master <i>Administration des activités culturelles</i> de la Faculté d'Economie et de Gestion qui fonctionne à Arles. Au niveau de la région, il existe également une spécialité de M2 en <i>Management public</i> à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Nice.</p> <p>Toutefois le master étudié reste spécifique de par :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1/ le fait qu'il soit réalisé dans un institut dédié au management public (l'IMPT),</li> <li>2/ sa spécialisation en management public affichée dès le M1,</li> <li>3/ son adossement à une équipe de recherche spécialiste de ces thématiques, et</li> <li>4/ ses partenariats avec plusieurs établissements publics (Ecole de l'Air, Ecole Nationale Supérieure des Officiers sapeurs-pompiers, ENA, Institut Régional d'Administration de Lyon).</li> </ol> <p>La formation a en outre un rayonnement national (partenariat avec l'ENA, chaire « Attractivité et nouveau marketing territorial », fondations...) voire international (délocalisation au Bahreïn).</p> <p>Il y a donc au final une bonne implantation dans l'environnement national, doublé d'une reconnaissance certaine de cette formation.</p>
Equipe pédagogique
<p>Le master est soutenu par une solide équipe d'enseignants-chercheurs de différentes disciplines (gestion, économie, droit), 3 professeurs associés à temps partiel (PAST) et près de 140 vacataires professionnels illustrant la variété des métiers et du paysage du management public français (attachés territoriaux, directeurs d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Directeurs Généraux des Services, chargés de mission en conseil départemental, responsables de services financiers de Conseil régional...). On note un bon équilibre universitaires/professionnels.</p> <p>Le master accueille également des enseignants-chercheurs d'autres universités françaises qui interviennent dans leur domaine de spécialité. On notera enfin un nombre non négligeable d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) dans les équipes pédagogiques, signe d'un dynamisme de l'équipe de recherche et d'une bonne implication des doctorants dans les formations.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs varient assez fortement selon les années. Le master accueille en effet entre 140 et 200 étudiants par an en M1 et entre 180 et 270 étudiants en M2. Un quart des étudiants est inscrit en formation continue, ce qui est un gage d'attractivité de la formation auprès des professionnels.</p> <p>Le taux de réussite est de 90 % pour le passage du M1 à M2, ce qui est très bon, mais le taux de diplômés en M2 n'est que de 80/85 %.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle est significatif : 75 % en moyenne, mais avec un taux de réponse aux enquêtes qui est faible (50 %). Apparemment l'insertion se fait en grande partie dans des emplois en cohérence avec le master (70 % des emplois sont en adéquation avec la formation) et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Pour les répondants, l'insertion semble s'opérer très rapidement après l'obtention du diplôme (enquête réalisée à 6 mois). Un point qui soulève des interrogations est celui de la rémunération. En effet, 50 % des répondants obtiennent un salaire annuel brut inférieur à 18 000 €, ce qui, même en tenant compte des grilles de la fonction publique, pose question quant au niveau de recrutement auquel les diplômés ont accès, notamment en comparaison des recrutements à bac + 3.</p> <p>L'avis final reste donc mitigé, compte tenu du faible nombre de réponses à l'enquête et des salaires à l'embauche.</p>

Place de la recherche
<p>La place de la recherche est importante dans ce master. La formation est en effet en lien avec le CERGAM, plus particulièrement son axe 1 (Stratégie et gouvernance des organisations publiques et privées), l'école doctorale d'économie et de gestion et des associations scientifiques (ex. : <i>European group of Public Administration</i>). Des modules de sensibilisation à la recherche en management public sont proposés en option, au semestre 2 de la première année de master. Dans certaines spécialités, les étudiants sont impliqués dans des projets de recherche (recueil et analyse de données).</p> <p>Cet adossement à la recherche se traduit par le fait que deux à trois diplômés poursuivent en doctorat chaque année. Ce chiffre atteste d'une bonne dynamique pour un master à vocation professionnelle.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les enseignements mis en place sont en cohérence avec les compétences identifiées comme étant au cœur du management public, notamment la connaissance du fonctionnement et de l'environnement des organisations publiques et les compétences transversales et managériales (travailler en mode projet, réaliser un diagnostic, monter un dossier de financement, gérer des conflits...). Le master est divisé en spécialités correspondant aux préoccupations des collectivités.</p> <p>La place laissée aux professionnels d'horizons variés et l'adossement à la chaire « Attractivité et nouveau marketing territorial » qui a été mise en place avec une vingtaine de collectivités territoriales sont également des gages de professionnalisation.</p> <p>On ne note pas de dispositifs particuliers susceptibles d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel et les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont assez hétérogènes en termes de lisibilité et d'identification des compétences.</p> <p>Cependant la place laissée aux stages et projets obligatoires (voir point suivant) doit normalement permettre aux étudiants d'affiner leur projet de carrière.</p> <p>On peut donc en conclure que la dimension professionnalisante de ce master est réelle.</p>
Place des projets et des stages
<p>Ce master fonctionne essentiellement par le biais de stages de fin d'année (2 mois en M1 et 4 mois en M2). La période de 2 mois pour un stage en M1 paraît courte pour que l'organisation confie de réelles missions en autonomie à l'étudiant. Toutefois, un stage complémentaire est possible sur l'année, à raison de 2 jours/semaine dès le mois de novembre. On ne sait toutefois pas exactement comment cette possibilité s'organise concrètement. Dans le parcours <i>Management public des établissements sanitaires et sociaux</i> de M1 et la spécialité de <i>Gestion des établissements sanitaires et sociaux</i> de M2, le stage se réalise en alternance, à raison de 4-5 semaines de stage pour 1 semaine de formation.</p> <p>Les stages occupent donc une bonne place dans la formation. Notons également qu'un tiers des étudiants trouve un emploi à la suite du stage, ce qui est très positif.</p> <p>Il n'y a pas, pour l'instant, de possibilité d'apprentissage et cela n'est pas évoqué comme étant un souhait de futur développement.</p> <p>Un autre point positif est la réalisation d'un projet de groupe en M2 destiné à répondre à la demande concrète d'une organisation.</p> <p>En matière d'accompagnement, tout est fait pour que l'étudiant puisse mener à bien ces deux étapes importantes de sa professionnalisation (nombreux documents formalisés présentant les consignes, procédures et modalités pratiques de ces modules et de leur évaluation, suivi réalisé par un enseignant suiveur...).</p>
Place de l'international
<p>La formation présente une certaine ouverture à l'international, grâce à des accords avec des partenaires étrangers de type Erasmus pour l'Europe ou en lien avec la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) pour le Canada qui facilitent les échanges d'étudiants. Sept destinations sont ainsi proposées en Europe et 5 universités accueillent les étudiants au Canada. Les étudiants étrangers représentent un quart des effectifs, ce qui correspond à une moyenne en master.</p> <p>La spécialité Management euro-méditerranéen ouvre <i>a priori</i> vers une bonne connaissance des pays de la Méditerranée, mais on ne dispose au final que peu d'information sur cet aspect.</p> <p>Une spécialité a été ouverte au Bahreïn en janvier 2015 en partenariat avec le BIPA et l'ENA. Ses cours se déroulent entièrement en anglais et les étudiants, de hauts fonctionnaires du Moyen-Orient, bénéficient d'un double diplôme. Une vingtaine de personnes semble être accueillie chaque année en formation mais on ne dispose pas d'information précise à ce sujet.</p>

<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le dossier d'autoévaluation de l'établissement ne fournit pas de données chiffrées sur les profils recrutés, mais le master semble accueillir, en formation initiale, principalement des étudiants issus de licences de Management public et du domaine Droit Economie Gestion, et ce de façon non sélective.</p> <p>A l'issue du M1 les étudiants peuvent choisir parmi 1 à 4 spécialités de M2 (selon le parcours) ou se diriger vers d'autres mentions de master à l'Université. Le M2 accueille également des étudiants ayant réalisé leur M1 dans d'autres mentions connexes. Les passerelles sont donc nombreuses.</p> <p>Le recrutement en M2 est apparemment plus sélectif et se fait sur dossier et entretien. On ne connaît cependant pas le taux de sélection.</p> <p>L'ensemble du master est ouvert à la formation continue, avec différentes modalités proposées. Dans le parcours <i>Management public des établissements sanitaires et sociaux</i> et la spécialité <i>Gestion des établissements sanitaires et sociaux</i>, le rythme d'alternance proposé facilite notamment l'accueil d'apprenants en formation continue (FC). On ne connaît cependant pas la part d'apprenants en FC dans cette spécialité.</p> <p>Le master est également ouvert à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la Validation des acquis professionnels (VAP).</p> <p>Aucune mise à niveau n'est indiquée pour les étudiants aux profils plus atypiques (ne sortant pas de licence en Droit Economie Gestion ou Management public) et on ne sait pas non plus comment sont accompagnés les étudiants qui échouent en M2 (rappel : 15 à 20 % des étudiants).</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Ce master accueille des étudiants en formation initiale et continue. La présence des étudiants en cours s'effectue à temps plein sur les deux premiers mois de la formation, puis à raison de 3 jours par semaine jusqu'au stage de fin de première année. On ne sait pas comment s'articule la deuxième année et si elle suit le même principe.</p> <p>Comme souligné au point précédent, d'importants efforts sont réalisés pour accueillir des adultes en formation continue : le parcours MPESS se réalise ainsi en alternance et des aménagements peuvent être réalisés dans les autres masters.</p> <p>La présence d'un projet conduit pour des partenaires extérieurs est un élément pédagogique intéressant.</p> <p>La place du numérique est encore faible même si de plus en plus d'enseignants mettent leur cours en ligne sur une plateforme propre à l'université.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation se fait principalement par contrôle terminal, sur la base d'examens écrits ou oraux, individuels ou de groupe (tout en préservant un minimum de 50 % d'examens individuels). Une seule session existe mais on relève un système de compensation entre semestres et l'absence de note éliminatoire, ce qui devrait favoriser la réussite des étudiants. Rappelons toutefois que malgré ces modalités, le taux de diplômés en M2 n'est que de 80/85 %.</p> <p>Il existe des adaptations pour les publics en formation continue.</p> <p>Les règles de délivrance du diplôme sont précisées dans chaque annexe descriptive.</p> <p>Les jurys sont essentiellement composés des enseignants ayant participé aux enseignements, avec des taux variables de composition enseignants/professionnels selon les spécialités.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Les compétences auxquelles forme le master sont dans l'ensemble claires mais on note de fortes disparités selon les spécialités, les fiches RNCP n'étant pas de qualité égale. Dans certaines spécialités, il est en effet fait état de savoir-faire qui paraissent davantage « universitaires » (ex. : « Capacité à établir un lien entre des connaissances théoriques et la réalité d'une fonction »), liées aux attentes que l'on a d'un étudiant de master, que de compétences réellement professionnelles et appliquées aux métiers spécifique du management des organisations publiques. De même parfois, les compétences sont un peu floues (ex. : « Compétences fortes dans un domaine, droit ou gestion, avec au moins la compréhension et même une ouverture sur le domaine »).</p> <p>Le suivi de l'acquisition de ces compétences se fait quasi uniquement via les contrôles de connaissance. Il n'y a pas de démarche de type livret de l'étudiant ou portefeuille de compétences.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Une enquête sur le suivi des diplômés propre à l'IMPGT est réalisée chaque année par e-mail, six à huit mois après la fin de la formation. Elle permet d'afficher un bon taux d'intégration professionnelle puisqu'en moyenne 75 % des diplômés ont un emploi à temps plein 6 mois après l'obtention du diplôme. Cependant ce taux est à nuancer puisqu'il ne porte que sur les 50 % de répondants. En outre il est souligné de fortes disparités de taux de réponse selon les spécialités, ce</p>

qui pourrait laisser penser que l'insertion professionnelle varie elle aussi fortement. Nous n'avons pas non plus d'éléments sur le devenir des étudiants plus anciens en termes d'évolution de carrière. Les diplômés sont également appelés à se prononcer sur leur satisfaction vis-à-vis de la formation. Le taux de satisfaction oscille entre 87 et 92 % selon les profils (les plus satisfaits étant ceux ayant suivi le master en formation continue). Il n'est pas fait mention de la constitution d'une base de données des anciens ou d'un réseau pouvant bénéficier aux étudiants en formation. Toutefois le futur conseil de perfectionnement qui va être mis en place devrait accueillir des anciens diplômés.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il n'y a pas eu de conseil de perfectionnement jusqu'à présent. Il n'y a pas de pratique d'évaluation périodique des formations, ce qui explique sans doute pourquoi certaines données brutes (taux d'insertion, niveau de rémunération à l'embauche, écarts entre admis en M2 et réussite en M2...) ne sont pas commentées. Les enquêtes réalisées auprès des étudiants pour évaluer leur satisfaction laissent entrevoir que cette dernière est bonne. Mais ces enquêtes ne sont pas détaillées et semblent très sommaires. En outre, le fait d'avoir peu de retour dans les enquêtes emploi à 6 mois n'apparaît pas conforme avec un taux de satisfaction élevé annoncé par cette évaluation. Un conseil de perfectionnement se réunira pour la première fois en juin 2017 et sera composé d'une vingtaine de membres aux profils différents : enseignants-chercheurs, administratifs, professionnels, anciens diplômés et étudiants de la promotion en cours. Son rôle sera justement de mieux évaluer la formation et ainsi de l'améliorer.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une bonne insertion dans les milieux professionnels.
- Un important effort d'accueil des publics en formation continue, avec une large palette de modalités d'accueil.
- Un réel adossement à la recherche pour un master dont la vocation est surtout professionnelle.
- Une large place consacrée aux stages (possibilité de réaliser un stage en alternance dès le M1).
- Une équipe pédagogique solide et diversifiée.

### Points faibles :

- Une lisibilité de la structure qui reste encore à améliorer (un M1 présentant des défauts d'articulation avec le M2).
- Un taux d'échec en M2 qui est élevé et non expliqué.
- Des processus d'autoévaluation à mettre en place et un suivi des diplômés à améliorer.
- Une hétérogénéité des spécialités en termes de lisibilité des compétences.

### Avis global et recommandations :

La formation est originale et attractive, bien positionnée dans l'environnement économique comme dans celui de la recherche, mais gagnerait à travailler encore sa cohérence et sa lisibilité au niveau des parcours et spécialités (en donnant plus de cohésion et de progressivité aux parcours de M1, qui semblent encore trop fonctionner comme trois parcours indépendants).



Il serait également souhaitable d'approfondir la question du taux d'échec en M2, de l'insertion et du devenir des anciens étudiants, et plus globalement de mettre en place des organes et procédures permettant d'obtenir des retours sur la formation et ainsi de pouvoir mettre en place un processus d'amélioration continue. Ceci devrait notamment être permis grâce à la mise en place future d'un conseil de perfectionnement.

# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

MASTER

---

**N° du rapport HCERES :  
419690**

**Intitulé de la formation :  
MANAGEMENT PUBLIC**

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

<b>Analyse</b>	
<b>Organisation</b>	<p>Concernant l'articulation entre le tronc commun de M1 et les sept spécialités de M2 :</p> <p>Sur la première année de Master, un tronc commun d'enseignement est proposé sur les trois parcours qui préfigurent les secteurs d'activités des spécialités du Master « management public » : MAPT, MPE, MPES. Chacun de ces trois parcours répond à une même logique qui se décline autour d'un tronc commun obligatoire constitué de trois UE, de deux UE optionnelles et d'une UE obligatoire spécifique au parcours choisi préfigurant les spécialités de Master dans la mention « management public » tout en conservant la possibilité pour les étudiants de s'orienter vers d'autres spécialités de Master au sein ou en dehors de l'établissement.</p> <p>Cette organisation permet aux étudiants d'envisager une pré-orientation vers les spécialités de Master 2 selon une logique de Y.</p> <p>La possibilité laissée aux étudiants qui le souhaitent de commencer le stage dès le mois de novembre en M1 ou M2 leur permet une insertion facilitée au sein de l'organisme d'accueil. Les cours, qui débutent mi septembre en M1 et fin septembre en M2, sont organisés sur trois jours laissant aux étudiants deux jours de stage par semaine de novembre à mi avril en M1 et de novembre à fin mars en M2. Les étudiants qui débutent leur stage à la fin des examens du S2 ou S4 utilisent les 2 jours libres comme ils le souhaitent (travail de groupe, emploi...). Quelles que soient les modalités retenues par les étudiants, qui ont le choix, la durée du stage est de deux mois en M1 au minimum et de quatre mois en M2 au minimum.</p> <p>Concernant le M2 Management des administrations publiques (MAP) ouvert au Bahreïn, le contenu des enseignements, les modalités d'évaluation et le nombre de crédits sont identiques à ceux du M2 MAP à la différence près que l'ensemble est dispensé en langue anglaise et complété par quelques aménagements nécessaires à l'espace local et à la pérennité de la mise en place du diplôme. Les cours se déroulent au Bahreïn. 65 % des enseignants (CNU 06) sont issus de l'IMPGT. Ce M2 s'adresse à des hauts fonctionnaires du Bahreïn et de la région du Golfe. Les prérequis sont les mêmes que pour une entrée en Master, soit l'obtention d'un diplôme de niveau Licence. La formation accueille entre 20 et 25 étudiants.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>	<p>Bien que le champ culturel puisse être envisagé dans cette mention de Master en tant que terrain d'application pour des managers, ce secteur n'est pas une priorité pour cette mention qui ne lui est pas dédiée ; elle décline les outils de sciences de gestion dans de nombreux autres secteurs marchands ou non marchands. Il ne peut donc pas y avoir de « chevauchement possible avec le master <i>Administration des activités culturelles</i> » de la FEG.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>	<p>Organisation des stages deux jours par semaine sur l'année : cf. rubrique Organisation</p>
<b>Place de l'international</b>	<p>M2 Management des administrations publiques au Bahreïn : cf. rubrique Organisation.</p>

<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>	Organisation des stages deux jours par semaine sur l'année en M2 : cf. rubrique Organisation.
<b>Suivi des diplômés</b>	<p>Au-delà de l'enquête à six mois que nous réalisons nous-mêmes en interne et par courriel depuis 2009 sur l'ensemble des Master, nous disposons également des résultats de l'enquête ministérielle à 30 mois portée par l'OVE.</p> <p>Les taux d'insertion à 30 mois oscillent entre 80 et 85 % depuis que ces enquêtes sont réalisées sur la mention. Les durées d'accès à l'emploi sont de moins de 3 mois pour 50 % des diplômés, entre 3 et 6 mois pour 27,5 % et plus de 6 mois pour 22,5 % (chiffres de l'enquête sur la promotion 2012/2013 30 mois après).</p> <p>Le salaire net mensuel moyen est de 1 812,09 Euros (chiffres de l'enquête sur la promotion 2012/2013 30 mois après).</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation</b>	<p>Contrairement à ce qui est annoncé dans le rapport, nous avons tenu le premier Conseil de perfectionnement de cette mention en juin 2016. Ils seront ainsi réalisés annuellement selon les recommandations d'AMU.</p> <p>L'autoévaluation réalisée sur cette n'est pas du tout sommaire mais au contraire extrêmement approfondie. En effet, depuis 2012, l'ensemble des UE de la mention de Master ont été évaluées par les étudiants.</p> <p>En outre, l'IMPGT est entré dans le dispositif d'Evaluation des Formations et des Enseignements par les Etudiants (EFEE) d'AMU dès le départ en 2013. En plus des enseignements, les masters disposent aussi de données relatives à l'évaluation des formations.</p> <p>Voici les formations enquêtées depuis 2015 avec les taux de réponse et les taux de satisfaction globaux des étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Master 1 Management public environnemental : 32/46 répondants, 77,2 % de plutôt/très satisfaits,</li> <li>• Master 1 Management public des administrations et des territoires : 101/115 répondants, 81,9 % de plutôt/très satisfaits,</li> <li>• Master 2 qualité, parcours environnement : 27/31, 76,6 % de plutôt/très satisfaits,</li> <li>• Master 2 qualité, parcours service public, 17/18 ; 76,7 % de plutôt/très satisfaits,</li> <li>• Master 2 Management euro-méditerranéen : 11/13 répondants, 100 % de plutôt/très satisfaits.</li> </ul> <p>Un autre mode d'évaluation a été retenu dans le cadre des classements des meilleurs masters français pilotés par EDUNIVERSAL. Depuis 2013, nos étudiants sont amenés à évaluer leur formation afin de candidater aux meilleurs masters. Nous disposons ainsi des résultats de ces enquêtes sur l'ensemble des masters 2 de la mention depuis l'année universitaire 2012/2013. Depuis 2013, trois à cinq masters 2 de l'IMPGT sont classés dans les meilleurs masters français. En 2015/2016, ils étaient au nombre de cinq.</p> <p>Le parcours MPESS et le M2 GESS fonctionnent sur une alternance avec une semaine de formation. Chaque cours est évalué à l'issue de la semaine de formation. Cela est, bien entendu, réalisé depuis 2012.</p> <p>Globalement, nous disposons d'une auto-évaluation complète sur le plan des formations et des enseignements. Ces résultats sont les inputs de nos conseils de perfectionnement.</p>

## Conclusion de l'évaluation

<b>Points faibles</b>	<p>Sur la lisibilité de la structure M1/M2 : Cf. Rubrique Organisation.</p> <p>Le taux d'échec s'explique par le choix d'AMU de proposer des MCC non compensables pour tous les masters 2 de l'établissement sur le S3 et le S4. Ainsi, un étudiant ajourné à l'un des semestres est ajourné sur l'ensemble de l'année.</p> <p>Les processus d'autoévaluation et le suivi des diplômés est bien précisé dans le cadre « conseil de perfectionnement et procédure d'auto-évaluation ».</p> <p>Les compétences visées par le master sont à la fois managériales et sectorielles.</p>
-----------------------	--